

Une délégation du Pic Noir et d'EcoLogicAction de Saône et Loire a rencontrée une délégation du conseil régional de Bourgogne Franche Comté dirigée par le vice président Patrick Ayache le 02 mai à Besançon. Cette rencontre a duré 1h 3/4.

Les principaux engagements de la région sont :

- de persévérer à éclaircir la situation de conflits d'intérêts d'un administrateur de P&V,
- d'obtenir la communication de tous les articles du pacte d'actionnaires liant P&V à son actionnaire chinois HNA, après avoir clarifié la notion de pacte d'actionnaires que la région conteste encore à tort au profit de la notion de pacte d'associés.
- de conditionner le soutien aux projets de Center Parcs aux trois conditions déjà mises : démocratie et transparence, sécurisation financière et économique, compatibilité avec l'environnement.
- d'échanger avec nous sur le taux d'actualisation qui selon nous doit être intégré dans l'analyse financière dès aujourd'hui car il montre que le vrai retour sur investissement de la SEM est autour de 36 ans.
- de reconsidérer qu'elle est la vraie maison mère des sociétés de P&V qui géreront les sites, la seule qui puisse présenter des garanties solides est laquelle selon vous région ?
- de reconsidérer le dossier sur les taux d'occupation que nous leur avons remis avec plus d'attention et de répondre aux questions qu'il soulevait.
- le nouveau schéma régional du tourisme sera adopté en séance plénière d'octobre avec la même ligne de budgétisation que précédemment : « soutien aux grands équipements »
- il n'y a pas de rencontre des parties prenantes de prévue pour l'instant (Région, Départements, Com-Com, P&V, préfets)

Pour le premier point la région pense faire ce qu'il faut avec la transparence.

Pour le second point elle pense faire ce qu'il faut en organisant un voyage dans le CP de Moselle auprès des élus locaux et en commandant une étude à Atout France sur les impacts économiques des Center Parcs sur leurs environnements locaux. Nous pensons que l'approche économique et financière est insuffisante et tronquée. La région se contenterait d'avoir un loyer qui couvrent les annuités.

Pour le troisième point, nous avons rien à l'ordre du jour.

La position de P&V, selon Patrick Ayache, est actuellement d'attente que les contentieux soient purgés à l'égard des PLU en cours. Il y a eu une rencontre entre Patrick Ayache et Gérard Brémond dont nous n'avons pas eu d'autre transcription du contenu que cette attente et l'affirmation, par Gérard Brémond, que le taux d'occupation est leur principale clé d'appréciation économique.

P. Ayache est très sensible aux attentes des élus et aux retombées économiques et fiscales sur les territoires. Ce sont les deux points forts de leur attrait pour les projets de CP.

Une partie de l'échange a porté sur des points importants pour l'avenir :

- Quelle est pour vous, région, la valeur de marché des équipements dont la SEM se portera propriétaire ?
- Les conditions du marché sont-elles, selon vous région, des conditions normales de marché selon une appréciation juridique de ces termes ?

Les réponses à ces questions ouvrent des portes. Les réponses de la région sont trop vagues. Pour la valeur sur le marché, P. Ayache ne sait pas. Pour les conditions normales ou pas du marché les opinions entre la région et nous sont divergentes.

-P. Ayache a réaffirmé que les protocoles antérieurs étaient caduques.